

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DAO N° 001/F/AONR/CGPMP/2018 relatif à l'acquisition des vivres pour les festivités de fin de l'année 2018 au profit des Institutions et Ministères de la République

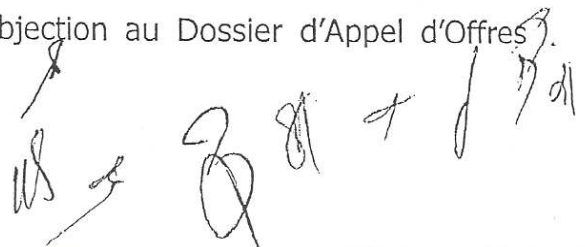
L'an deux mil dix-huit, le quatorzième jour du mois de novembre, les Membres de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics du Ministère du Budget, désignés par Arrêté Ministériel n° 014/ME/MIN.BUDGET/2018 du 02 novembre 2018 ont procédé, sous la présidence de **Madame Anne MBUGUJE, Directeur de Cabinet et Représentante de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget**, Personne Responsable des Marchés à l'examen et à l'adoption du rapport de la Sous-Commission d'analyse des offres relatives au marché sus évoqué, dans la salle de réunions du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, sise Boulevard du 30 Juin, place Royal, 5^{ème} niveau de l'Immeuble UBANGI, à Kinshasa-Gombe.

Etaient présents à ladite réunion, les membres de la Commission de Passation des Marchés dont liste en annexe.

Le quorum étant atteint, la Présidente a ouvert la séance en passant la parole à la Sous-Commission d'analyse pour présenter l'économie du rapport.

Prenant la parole, le Président de la Sous-Commission a demandé au Rapporteur de présenter ce qui suit :

- Le rapport présenté fait suite au Dossier d'Appel d'Offres n° 007/AONR/F/CGPMP/BUDGET/2018, relatif à l'acquisition des vivres pour les festivités de fin de l'année 2018 au profit des Institutions et Ministères de la République ;
- Le marché est financé par le Trésor Public ;
- Le crédit devant faire face à cette dépense s'élève à **CDF6.386.601.101** ;
- Le mode de passation : Appel d'Offres Restreint ;
- La date de l'obtention de l'autorisation spéciale de recourir à l'Appel d'Offres Restreint et l'avis de non objection au Dossier d'Appel d'Offres.



auprès de la DGCMP : Lettres n°1347/DGCMP/DG/DRE/D3/BNJ/2018 et n°1348/DGCMP/DG/DRE/D3/BNJ/2018 du 24 octobre 2018 ;

- Cinq (05) Sociétés ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres à savoir : SOCIMEX SARL, EGAL S.A., IMEXCO SARL, CONSTELLATION BUSINESS, BIG MARKETING ;
- Les date, jour et heure limites de dépôt des offres étaient fixés au lundi 12 novembre 2018 à 13h00' ;
- Aux date, jour et heure convenus, seules les sociétés SOCIMEX SARL, CONSTELLATION BUSINESS et EGAL S.A. ont déposé leurs offres.

La Sous-Commission a tenu également compte lors de son évaluation des offres du rapport lui déposé à la suite d'une mission de visite des lieux effectuée conformément aux points 24.1 et 24.2 du Cahier des Clauses Administratives Générales qui exigent que des Inspections soient faites auprès des candidats avant toute attribution du marché.

Après audition du rapport de la Sous-Commission d'analyse, il ressort que les offres des Sociétés ci-après ont été écartées :

1. La Société CONSTELLATION BUSINESS, pour :

- N'avoir pas joint à son offre la garantie exigée lors de la séance solennelle et publique d'ouverture des plis, suivant le PV d'ouverture des plis conformément à l'Instruction aux candidats 20.2 point a du Dossier d'Appel d'Offres ;
- N'avoir pas joint à son offre l'Attestation de situation fiscale.

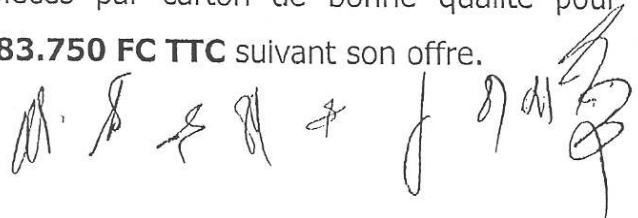
2. La Société EGAL SA, pour :

- Avoir présenté une garantie d'offre non conforme du fait que le chèque émis n'est pas certifié et non bancaire, conformément à l'Instruction aux candidats 20.2 point a du Dossier d'Appel d'Offres, de plus elle ne se conforme pas au formulaire de garantie d'offre figurant à la Section III du DAO.

Tandis que celle de la Société SOCIMEX SARL est retenue pour avoir satisfait aux conditions administratives exigées par le Dossier d'Appel d'Offres.

Après débat et délibération, nous, membres de la Commission de Passation des Marchés, approuvons le rapport nous présenté et attribuons provisoirement ce marché à la Société SOCIMEX SARL pour la fourniture et livraison des vivres destinés aux festivités de fin d'année au profit des Institutions et Ministères de la République pour un **montant total de CDF6.386.596.960 TTC (Francs Congolais Six milliards trois cent quatre-vingt-six millions cinq cent nonante-six mille, toutes taxes comprises)**, réparti de la manière suivante :

- Lot1 : Fourniture et livraison de **41.289,5 sacs** de riz blanc de bonne qualité de 50Kg ou 25Kg x 2 pour un montant total de **3.384.913.210 FC TTC** suivant son offre.
- Lot2 : Fourniture et livraison de **45.950 cartons** de Poulets à bouillir de poids 12, contenant 10 pièces par carton de bonne qualité pour un montant total de **3.001.683.750 FC TTC** suivant son offre.



Fait à Kinshasa, à la date reprise ci-haut